

Orientation et concours de la fonction publique

Par **aureliemy1**, le **24/07/2012** à **12:11**

Bonjour,

Actuellement étudiante en deuxième année de droit, une fois ma licence validée, j'envisage de passer les concours d'officier de police et d'inspecteur des douanes.

Plusieurs questions me viennent à l'esprit,

- Dois-je entrer dans un IPAG ou CPAG afin de préparer les concours ? Si oui IPAG ou CPAG ?
- La licence + 1 année de prépa suffisent-elles pour prétendre réussir les concours ?

Merci

Par **Chalres**, le **24/07/2012** à **14:48**

La très grande majorité des candidats admis au concours d'officier de police possèdent un master II.